



Perspectives

⌘ La revue trimestrielle de la Dissidence Française — n°5 — Juin 2011 ⌘

Éditorial

Armer politiquement le Peuple

C'est une étape fondamentale que nous venons de franchir : la parution du « Manifeste de la Dissidence Française » constitue en effet un événement majeur pour la vie de la Dissidence, un cap décisif pour l'ensemble des forces de la Résistance Française.

Cet ouvrage collectif n'a rien d'un programme électoral, et pour cause : nous ne participons à aucune élection. Ce Manifeste, c'est avant tout une arme politique que nous offrons au Peuple de France, comme un outil de plus pour s'affranchir de l'oligarchie et de ses écrans de fumée idéologiques.

Avec les 50 Propositions de ce Manifeste, nous mettons à la disposition de tous une base

programmatische claire et cohérente pour construire une alternative complète au Système du capitalisme mortifère.

Il est temps d'en finir avec les « experts » qui veulent penser à notre place.

N'oublions pas une chose : c'est cette clique d'experts et d'énarques qui est directement responsable de la dégradation continue de la situation de notre pays.

En s'appropriant les questions de fond pour les éluder, ils ont pérennisé le Système et permis son hégémonie idéologique.

Aujourd'hui, nous voulons mettre fin à cette hégémonie. Nous refusons de voir le patrimoine de notre Nation bradé, son Histoire flouée, son avenir hypothéqué.

Depuis trop longtemps les citoyens sont tenus à l'écart de la politique : nous constatons tous les jours les résultats de cette mise à l'écart, de

cette privatisation du débat politique.

La fin de la domination du capitalisme sur les esprits passe nécessairement par l'élaboration d'un contre-projet clair et accessible, diffusé massivement et gratuitement, en particulier sur Internet.

Cette démarche unitaire de proposition court-circuite de fait les partis du Système, et nous fournit un véritable « programme commun » autour duquel nous pouvons nous rassembler.

Nous avons désormais un cap : mettre en œuvre ce programme de dépassement du capitalisme, dans un véritable élan de libération nationale.

Vincent Vaublin

Sommaire de ce numéro

L'évènement : le Manifeste de la Dissidence Française	3
Les Brigades de la Dissidence	4
Les Brigades de Dissidence déjà opérationnelles	5
Le nouveau blog de Vincent Vauclin	5
Le collectif « Libertitude » rejoint la Dissidence	6
Les chiffres ne mentent pas	6
Lancement du Forum « Convergences »	7
Réseau X-ODUS : la référence du référencement alternatif	7
Message aux forces de l'ordre	8
« Puis ils sont venus me chercher »	9
« Dépenser pour ne plus penser »	10
Le point de vue d'un Volontaire de la Dissidence	11
25 Techniques de désinformation	12 – 14
Tribune Libre : Quelques réflexions sur l'affaire DSK	15 – 16
La sélection culturelle	16
« La révolution ne fait que commencer »	17
L'album-photos d'un hypocrite	18
3 Textes fondamentaux pour la Dissidence	19 – 22

L'évènement : Le Manifeste de la Dissidence Française

Au commencement

Le 12 Mars dernier, nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés, pour participer à un travail inédit : la rédaction d'un Manifeste pour la Dissidence Française.

Trois mois plus tard, après de multiples échanges et débats entre rédacteurs, le Manifeste était publié...

1er Mai 2011 : Parution du Manifeste

Le 1er Mai 2011, un communiqué de la Dissidence l'a annoncé : le Manifeste était prêt, sa diffusion était lancée ! Un travail inédit, qui consistait à offrir un programme clair et cohérent de dépassement du capitalisme, était concrétisé en 50 Propositions, dans ce petit livre de 35 pages, qui allait faire beaucoup de bruit, suscitant éloges et critiques, nourrissant des débats qui, quels que soient leurs finalités, ne pouvaient qu'être bénéfique à l'ensemble de la Résistance.

Dans la lignée du Conseil National de la Résistance, des co-rédacteurs, issus d'horizons divers (gaullisme, socialisme, écologisme ou encore nationalisme), ont fait le choix de travailler ensemble dans une optique constructive, en cherchant ce qui les rassemblait et non ce qui les divisait.

L'objectif est rempli : le *Manifeste de la Dissidence Française* incarne une ligne originale, inédite et cohérente, fondée sur le dépassement du capitalisme, l'émancipation individuelle, la reconquête démocratique, le combat pour la souveraineté et pour la préservation de notre environnement.

Un programme commun pour la dissidence

Mais la parution de ce Manifeste n'est pas une fin en soi. Cet ouvrage doit être vu comme un outil au service du rassemblement, une base sur laquelle fonder l'unité de la Résistance Française au mondialisme et au capitalisme.

Par ces 50 Propositions nous fixons un cadre programmatique clair, et fournissons à la Dissidence une identité accessible à tous, bien éloignée des traits caricaturaux par lesquels le Système tente de neutraliser son opposition.

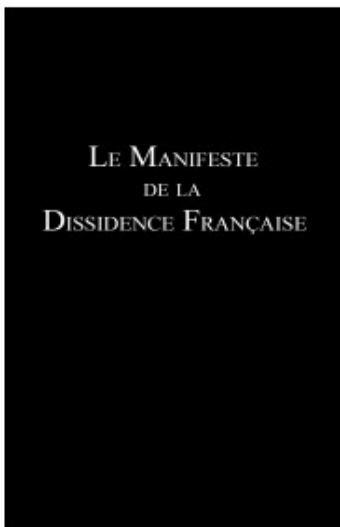
Diffusion massive et gratuite

Le *Manifeste de la Dissidence Française* est placée sous Licence Creative

Commons (BY-NC-ND), ce qui signifie concrètement qu'il peut être librement reproduit et diffusé sans autorisation de qui que ce soit (sous réserve que cette diffusion ne soit pas commerciale, que le contenu ne soit pas modifié et que les auteurs soient cités).

C'est donc là encore une volonté d'ouverture que nous avons tenu à manifester, en permettant une diffusion gratuite et massive sur internet, mais également en version papier. Nous espérons faire ce petit livre un marqueur autour duquel les dissidents de tous horizons pourront se rassembler, organiser une Résistance efficace, et faire ainsi de ce projet une réalité pour notre pays.

Vincent Vauclin



Les Brigades de la Dissidence

Par le lancement des « **Brigades de la Dissidence** », unités de terrain destinées à réunir l'ensemble des Volontaires de la Dissidence d'une même commune, notre organisation entend se doter des moyens de concrétiser son effort de Résistance sur le terrain.

Le militantisme politique est à repenser intégralement, dans ses objectifs

comme dans sa forme : c'est justement là notre

but. Les Brigades de la Dissidence ont pour vocation de concrétiser en actes la ligne incarnée par notre organisation, que ce soit sur le plan de la *dissidence politique*, de la *dissidence économique* ou de la *solidarité populaire*.

- La *dissidence politique* regroupe les activités politiques tels que les tractages, les collages d'affiches, l'organisation de réunions de débats et de meetings, la diffusion du *Manifeste de la Dissidence*. Il s'agit de prendre part à l'émergence d'une alternative complète au capitalisme en offrant des propositions claires et cohérentes, en les diffusant, en nourrissant un élan de défiance populaire envers le paysage politique qui ne propose aucune solution réaliste.

- La *dissidence économique* regroupe l'ensemble des actions menées par les brigades en faveur de l'émancipation des salariés et de la lutte contre l'exploitation. Dans ce cadre, les Brigades soutiennent les salariés lors des grèves et conflits sociaux, défendent

les services publics et les acquis sociaux, et participent à l'émergence et au développement des nouvelles formes de l'économie sociale et solidaire (S.E.L, AMAP etc...).

- La *solidarité populaire* regroupe les actions menées dans une perspective de solidarité avec toutes

celles et tous ceux qui souffrent à cause de ce système inique.

Ainsi, les Brigades apportent leurs soutiens moral et matériel aux sans-abris participent à des actions telles que des distributions gratuite de soupe populaire, de vêtement, de biens de première nécessité ou de livres. Par ailleurs, les Volontaires de la Dissidence sont invités à soutenir bénévolement les différentes associations de solidarité déjà implantées, et à participer à leurs actions.

A terme, nous entendons faire de ce maillage militant un atout majeur dans la lutte du Peuple de France contre une oligarchie qui neutralise la démocratie et morcelle notre Nation, qui détruit nos acquis et trahit notre Histoire.

Vous pouvez désormais soutenir notre lutte sur le terrain, dans votre commune, et nous vous invitons dès maintenant à prendre part à la mise en place des Brigades de la Dissidence, véritables institutions politico-économiques parallèles !

Plus d'infos sur le site de la Dissidence :

www.la-dissidence.fr

Les Brigades de la Dissidence déjà opérationnelles



(Actions menées par la Brigade d'Angers)

Les Brigades de la Dissidence constituent le fer de lance de notre organisation en permettant la coordination de nos Volontaires sur le terrain, partout en France. Depuis leur lancement, 5 Brigades ont été fondées.

Brigade de la Dissidence de Strasbourg (67) :

- Responsable : *Jérôme D.*
- Contact : *contact [arobase] 3dje.fr*

Brigade de la Dissidence d'Angers (49) :

- Responsable : *Andrew B.*
- Contact : *andrew-49 [arobase] hotmail.fr*

Brigade de la Dissidence de Marseille (13) :

- Responsable : *Sylvain B.*
- Contact : *kaha-kun [arobase] hotmail.fr*

Brigade de la Dissidence de Morestel (38) :

- Responsable : *Franck D.*
- Contact : *f.delgado380 [arobase] laposte.net*

Brigade de la Dissidence de Nice (06) :

- Responsable : *Anne-Laure P.*
- Contact : *anelock [arobase] free.fr*

Vous aussi, fondez une Brigade de la Dissidence dans votre commune ! C'est très simple, il vous suffit de suivre ce lien pour arriver à un formulaire dédié :

<http://la-dissidence.org/participer/les-brigades-de-la-dissidence/formulaire-de-creation-dune-brigade-de-la-dissidence>

Le nouveau blog de Vincent Vauclin

VINCENT VAUCLIN | le blog

Après *vvavenir.skyrock.com*, puis *vincent-vauclin.blog.fr*,
Vincent Vauclin change d'hébergeur et de blog !

Rendez-vous maintenant sur *www.vincent-vauclin.com*,
un blog plus complet et esthétique, intégralement repensé
et 100% sans pub !

Le collectif « Libertitude » rejoint la Dissidence

Le 18 Mai 2011, nous avons eu le plaisir d'annoncer une nouvelle d'importance pour notre organisation : **Libertitude**, collectif français de défense des libertés numériques, a rejoint la Dissidence.

Il s'agit de la 6ème organisation à se joindre à un effort unitaire inédit à ce jour.

Fort de son implantation sur Internet, et de son expérience au service de la liberté d'opinion et d'expression, Libertitude participera désormais à la diffusion virale de la Dissidence, en tant que « force de frappe numérique » de notre organisation. Face à une oligarchie qui entend verrouiller notre dernier espace d'expression qu'est

internet, Libertitude aura également vocation à animer un pôle de réflexion à propos des libertés numériques, et de la résistance aux lois Hadopi et Lopsi.

Plus que jamais, le rassemblement sous une même bannière est une priorité pour l'ensemble des organisations dissidentes françaises. Nous enjoignons l'ensemble des forces de résistances à rejoindre notre réseau qui garantit une indépendance de ses membres et promeut des actions communes au service d'une révolution populaire.

www.libertitude.org

Les chiffres ne mentent pas

A chaque numéro, nous publions une sélection des chiffres pour décrypter l'évolution et les mécanismes du Système...

105 880 € :

C'est le prix de la Porsche dans laquelle Strauss-Kahn a effectué ses déplacements parisiens au début du mois de Mai.

2 Milliards € :

C'est la somme des bonus que se sont accordés les traders français l'an dernier.

1500 :

C'est le nombre de classes supprimées à la rentrée prochaine par le Ministère de l'Éducation Nationale. Cette

suppression sera accompagnée de la suppression de 16 000 postes dans l'éducation.

2316 € :

C'est le coût que devra payer l'État pour le démontage de chacun des 1950 panneaux d'avertissement de radars automatiques.

9800 :

C'est le nombre d'emplois qui ont disparus dans les hôpitaux publics entre 2008 et 2009.

64 584 :

C'est, au 1er Mai 2011, le nombre de personnes incarcérées en France. A la même date, le nombre de places de prisons était de 56 150.

45 Milliards € :

C'est la somme que paiera cette année l'État, au titre des « intérêts de la dette ».

4600 € :

C'est la somme que devra rembourser Christian Estrosi à l'État, qui lui avait avancé des « frais de blanchisserie ».

61,4 Milliards € :

C'est le déficit atteint par la France en Avril 2011.

65% :

C'est la part de taxes dans le prix de l'essence.

Lancement du forum « Convergences »

Convergences

le forum de la Dissidence Française

Le 2 Juin 2011, la Dissidence lança le Forum internet « Convergences ». Comme son nom l'indique, ce forum vise à permettre la convergence des forces individuelles et collectives de la Dissidence Française. Il vise notamment à offrir un espace de discussion au sujet de la stratégie de la Dissidence, mais également au service des Brigades de la Dissidence dans le cadre de leurs actions de terrain.

En résumé, ce forum complète le dispositif de la Dissidence sur internet, qui forme désormais une véritable « triade numérique » constituée du site *lepicentre.info* pour l'information, du site *la-dissidence.fr* pour l'action, et du *forum-convergences.com* pour la discussion.

www.forum-convergences.com

Réseau X-ODUS : la référence du référencement alternatif

La « sphère alternative » sur internet est représentée par une multitude de sites et de blogs, dont le nombre s'accroît d'années en années. Face à ce surplus d'informations, il est utile de disposer d'outils permettant de faire le tri et « d'optimiser » sa recherche d'informations. Si notre site *lepicentre.info* constitue l'un de ses outils, nous voulons aujourd'hui mettre en avant une autre initiative : le **réseau X-ODUS**, un réseau qui tend à devenir une référence parmi les sites de référencement.



Ce réseau vise en particulier à fournir une audience à des blogs distillant une information de qualité mais ne disposant pas nécessairement de moyen de se faire connaître.

Le réseau X-ODUS offre donc une solution gratuite et efficace, permettant au passage de lier entre eux des blogueurs qui ont tout

intérêt à partager des informations et des analyses utiles à la compréhension du Système.

www.xodus.xiberia.info

Message aux forces de l'ordre

Les forces de l'ordre assurent quotidiennement un travail considérable, malgré des coupes permanentes dans les crédits qui leur sont alloués, malgré les suppressions massives de postes et le non-remplacement des départs en retraite.

Mais la dérive du régime politique Français doit aujourd'hui interpeller ces fonctionnaires, qui incarnent le dernier échelon du dispositif de domination oligarchique. Car ce qui motiva leur engagement au service de l'État est aujourd'hui ce qui devrait les motiver à lui désobéir, dans l'intérêt général.



Un certain nombre de fonctionnaires de Police et de Gendarmerie appliquent déjà une résistance passive, que ce soit dans le cadre de la répression routière ou dans la dispersion des manifestations. On se souvient d'ailleurs de ce 23 Mars 2010, à Melun, où une dizaine de Policiers, courageux, tournèrent le dos à Nicolas Sarkozy quand ce dernier entrepris de faire son discours lors de la cérémonie en hommage à un brigadier-chef tué durant son service.

Aujourd'hui je m'adresse directement à l'ensemble des Policiers et Gendarmes.

La France est à la veille d'un tournant, d'une révolution populaire qui couve depuis bien longtemps. Votre engagement au service de la France vous fait honneur, et je sais que la discipline est la première des vertus d'un agent des forces de l'ordre. Mais lorsque l'État tourne le dos à la France, lorsque le

gouvernement « viole les droits du Peuple », et lorsqu'une oligarchie utilise vos unités pour son intérêt particulier et non l'intérêt public, votre mission perd son essence, les ordres que vous recevez perdent toute légitimité.

A cet instant, vous devez assumer ce que beaucoup d'entre vous disent tout bas : le gouvernement que vous servez vous dessert, le drapeau que vous respectez est quotidiennement bafoué par un pouvoir irresponsable et discrédité.

Votre position, en tant qu'individus, en tant que citoyens, et en tant qu'institution, vous donne des devoirs, une responsabilité. Les Français comptent sur vous et, secrètement, espèrent.

Ayez conscience de votre position centrale dans le dispositif oligarchique. Comprenez que le Peuple Français a le devoir, la responsabilité historique, de s'insurger.

Accompagnez ce Peuple qui est le vôtre, dans son élan vers la Démocratie réelle, légitime et directe.

Votre désobéissance sera historique, et démontrera, le moment venu, l'étendu du courage et de l'éthique qui motivent votre engagement au service de la République. Votre dissidence sera un acte fondateur, marquant à jamais dans les consciences le début d'une nouvelle révolution.

Vincent Vaucelin

« Puis ils sont venus me chercher »

Quand ils sont venus chercher les internautes,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas un pirate.

Quand ils sont venus espionner les journalistes,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas journaliste.

Quand ils sont venus virer les humoristes,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas humoriste.

Quand ils sont venus chercher les immigrés,
Je n'ai rien dit,
J'étais Français.

Quand ils sont venus chercher les Français d'origine étrangère,
Je n'ai rien dit,
J'étais Français. Enfin je le croyais.

Quand ils sont venus interdire les apéros Facebook,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas alcoolique.

Quand ils sont venus corrompre l'opposition,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas opposant.

Quand ils sont venus changer les règles électorales,
Je n'ai rien dit,
Je ne votais pas.

Quand ils sont venus changer la Constitution,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas juriste.

Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas syndiqué.

Quand ils sont venus interdire Wikileaks,
Je n'ai rien dit,
Car ils m'ont dit que la transparence c'était la dictature.

Quand ils sont venus remplacer les juges par des procureurs, des préfets ou des Dupont-Lajoie,
Je n'ai pas jugé utile de l'ouvrir,
Je n'étais pas juge.

Quand ils sont venus désigner les directeurs de radio et de TV,
Je n'ai rien dit,
J'ai regardé Secret Story.

Quand ils sont venus diffuser leurs programmes TV,
Je n'ai rien dit,
Je n'ai pas zappé.

Quand ils sont venus chercher les Roms,
Je n'ai pas protesté,
Je n'étais pas Rom.

Quand ils sont venus filtrer Internet,
Je n'ai rien dit,
Je ne suis pas pédophile.

Quand ils sont devenus amnistiés,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas au courant.

Quand ils sont venus me prélever mon ADN pour le conserver 50 ans,
Je n'ai pas protesté,
Je n'ai rien à me reprocher.

Quand ils sont venus fraterniser avec des dictatures,
Je n'ai pas protesté,
Je n'étais pas un opprimé.

Quand ils sont venus installer une caméra dans ma rue,
Je n'ai pas protesté,
Je n'étais pas un délinquant.

Quand ils sont venus mettre à la disposition de la police tous les mots de passe des internautes,
Je n'ai pas protesté,
Je n'étais pas un terroriste.

Quand ils sont venus chercher les Musulmans,
Je n'ai pas protesté,
Je n'étais pas Musulman.

Puis ils sont venus me chercher,
Et il ne restait personne pour protester.

Déniché sur <http://linuxmanua.blogspot.com>

« Dépenser pour ne plus penser »

Posséder un compte Facebook est un atout précieux quand on cherche à décrypter l'évolution du degré de conditionnement des masses par le Système.

Ainsi, nous n'avons pas pu résister, et publions cette capture d'écran d'une utilisatrice facebook et de son « statut » qui confirme, si c'était nécessaire, le rôle de l'acte d'achat dans l'abrutissement de la population.

Le consumérisme, nouvelle religion, qui façonne une génération entière pour qui l'acte d'achat devient une drogue normative et aliénante, mise en scène quotidiennement par la publicité.

Acheter, non pour acheter mais pour *dépenser*. La finalité de l'action n'est donc pas la possession finale du produit mais son achat : le produit n'a alors d'utilité réelle qu'au moment de l'achat, moment où le consommateur voit son désir satisfait durant quelques instants, jusqu'à ce qu'une autre publicité suscite un nouveau désir, un nouveau manque, un nouvel objectif enfermant le consommateur dans cette perspective du manque perpétuel et de la satisfaction nécessairement éphémère.

Cette position de consommateur cantonne l'individu dans une position passive et infantilissante, précaire et aliénante. En bref, l'inverse du citoyen.

Le consumérisme est donc un fait socio-économique

mais c'est avant tout une arme politique puisqu'il permet de neutraliser la République à sa source, en s'en prenant directement au citoyen, qui, cantonné dans son rôle consommériste, devient inoffensif et servile, manipulable à souhait par le premier slogan venu.

Par conséquent, il est clair que les luttes contre le capitalisme et celles pour la République doivent converger contre la publicité, sous toutes les formes qu'elle revêt. Car, comme le disait très

justement Jaurès, il ne peut y avoir de révolution que là où il y a conscience.



A méditer

"Qu'on soit de droite ou qu'on soit de gauche, on est toujours hémiplégique."

Raymond Aron

Le point de vue d'un Volontaire de la Dissidence

Pour ma part je pense que la dissidence est l'outil indispensable pour rentrer en résistance dans les conflits économiques d'aujourd'hui qui, même s'ils ne sont pas aussi frappants que les combats armés, font autant si ce n'est plus de victimes.

Nous avons tous fait ce chemin de l'information à l'indignation qui a fait de nous des révoltés qui s'engagent et enfin des révolutionnaires résistants qui se retrouvent autour d'un outil : La dissidence pour faire un Projet commun dont le manifeste est une esquisse.

La dissidence porte le projet maintes fois tenté de mettre les résistants en réseau. Comme dirait Vincent : "il n'est rien de plus évident qu'une idée dont le moment est venu" et "le moment est venu" d'unir les résistants sous la dissidence comme ils l'ont été sous le CNR pour décider d'un plan d'action immédiat et d'un plan d'action pour refonder la société irréformable d'aujourd'hui.

Le 27 mai 1943, Rue du four, eu lieu la première réunion du CNR. Cette époque de tourment était idéale pour réunir les esprits résistants car ils n'avaient pas le droit de se titiller sur des détails et avaient le devoir de rester unis face à l'abomination du III^e Reich. Ils en avaient le devoir comme nous avons le devoir de le faire alors que le monde capitaliste d'aujourd'hui laisse des hommes des femmes et des enfants mourir de faim avec une production suffisante pour tous les peuples, qu'il laisse des Hommes mourir de froids dans nos rues et des logements inoccupés, qu'il laisse des multinationales jouer avec notre santé, notre bien-être, notre avenir pour servir des intérêts individuels et défendre une vision irréfléchi du profit immédiat.

Nous en avons le devoir au vu des défis écologique qui n'attendront pas de consensus... Nous en avons le devoir car nous ne pouvons plus accepter d'hypothéquer notre dignité et notre éthique pour investir dans la "high technology" ou pour avoir un mode de vie indécent et irresponsable reposant sur une inégalité grandissante.

Oui, "le moment est venu" de défendre une autre vision de la société; de reconquérir les valeurs républicaine; de dire qu'en conscience, nous désobéissons, et qu'en conscience, nous appelons les résistants d'aujourd'hui à faire honneur aux résistants d'hier, de s'unir et de dire haut et fort : "la victoire ou la mort". Car entrer en dissidence ce n'est pas remplir son agenda de réunions, ce n'est pas envoyer de jolis mails, ce n'est pas avoir de belles paroles résistantes... ou plutôt, ce n'est pas que ça ! Nous allons tous autant que nous sommes faire des erreurs, c'est humain. Nous devons collectivement payer le prix des erreurs individuelles et individuellement payer celles du collectif. Mais restons unis sous la bannière de l'Humanité, de la Tolérance et de la Sagesse.

Grâce à nos brigades locales, et le réseau qu'elles formeront, nous aurons, j'en suis certain, un rôle à jouer dans le changement radical et inévitable de ce début de millénaire.

Voilà pour ma vision de la dissidence. Je viens y défendre mes idées, ma vision de la vie mais je n'attends pas qu'elle soit la copie conforme de mes idées et défende mon point de vue. Je préfère chercher à être ce qu'elle attend de moi.

C'est, je pense, la condition sine qua non à la réussite de la Dissidence.

Franck Delgado

25 Techniques de désinformation



Ceci n'est pas une pipe

Voici quelques techniques courantes utilisées par différents organes de pouvoir – publics ou privés – cherchant à occulter des vérités qui dérangent. Il est utile de garder ces concepts à l'esprit lors de la lecture d'informations relatives à des sujets controversés (ils sont nombreux)... Pour autant, règle n°1, que vous sachiez même qu'ils le sont. Faites le test. Vous serez sans doute surpris de constater à quel point ces procédés prédominent au travers de nombre de propos tenus par des instances officielles, des « experts » et par extension de nombreux médias.

Technique n°1 : Évitement

Ne pas écouter la controverse, ne pas la voir, ne pas en parler. Si elle n'est pas rapportée, elle n'existe pas et il n'y a pas lieu de s'en occuper.

Technique n°2 : Superficialité

N'aborder la controverse qu'en périphérie, sur des points mineurs voire pittoresques. Éviter soigneusement les points clés de l'argumentation.

Technique n°3 : Indignation

Rejeter le sujet de façon indignée (« jamais une chose pareille ne serait possible »). Jouer sur le sentiment d'incrédulité (« il y aurait eu des fuites », « ça se saurait »).

Technique n°4 : Rumeur

Considérer la controverse comme une rumeur de plus, sans fondements, quels que soient les arguments présentés.

Technique n°5 : Homme de paille

Présenter la position de son adversaire de façon volontairement erronée, en sélectionnant son argument le plus faible, en amplifiant sa portée puis en le détruisant.

Technique n°6 : Messager

Décrédibiliser le porteur du message. Par extension, associer les opposants à des dénominations impopulaires telles que «excentrique», «extrême-droite», «gauchiste», «terroriste», «conspirationniste», «radical», «fanatique», ou même «blonde» etc...

Technique n°6 bis : Attaque ad hominem

Très appréciée et souvent utilisée. Quitter l'objet de la querelle (indéfendable) et diriger les attaques sur la personne de l'opposant en tenant des propos désobligeants, blessants ou grossiers à son égard. C'est un appel des facultés de l'esprit à celles du corps ou à l'animalité.

Technique n°7 : Biais

Exacerber tous les faits qui pourraient donner à penser que l'opposant opère en dissimulant ses véritables intentions ou est sujet à tout autre forme de biais.

Technique n°8 : Confusion

Quelque soit le niveau de la polémique mais sans y faire référence, confirmer la thèse officielle par un communiqué laconique sur une nouvelle étude favorable et rassurante.

Technique n°9 : Autorité

S'associer à l'autorité (organismes internationaux etc.) et présenter ses arguments avec suffisamment de jargon, de détails techniques et de sources pour les crédibiliser.

Technique n°10 : Innocence

Faire l'innocent. Quelle que soit la solidité des arguments de l'opposant, éviter la discussion en leur contestant toute crédibilité, toute existence de preuves, toute logique ou tout sens. Mélanger le tout pour un maximum d'efficacité.

Technique n°11 : Amalgame

Associer les charges de l'opposant à des charges farfelues facilement réfutables, qu'elles soient antérieures ou le fait d'autres opposants. En y étant associées, les charges subséquentes, quelle que soit leur validité, sont alors beaucoup plus facilement discréditées.

Technique n°12 : Diviser

Diviser pour mieux régner et par extension mettre l'accent sur les différences entre les différents courants des opposants et l'impression de chaos que cela procure.

Technique n°13 : Pseudo-débat

Présenter la version de l'opposant en premier lieu puis démentir par une succession de déclarations issues de sources faisant apparemment autorité.

Technique n°14 : Confession

Admettre avec candeur que des manquements (mineurs) ont été identifiés et que des solutions ont été apportées. Les opposants cependant en ont tiré parti pour gonfler la controverse et tenter de démontrer ce qui n'existe pas.

Technique n°15 : Édulcorer

Utiliser des termes techniques sans contenu émotif pour décrire le problème.

Technique n°16 : Énigme

Les énigmes n'ont pas de solution. Étant donné la multitude des paramètres, des intervenants et de leurs interactions, le sujet est bien trop complexe pour ne pouvoir être jamais résolu. Une technique couramment utilisée pour décourager ceux qui cherchent à suivre...

Technique n°17 : Solution complète

Éviter le problème en exigeant de l'opposant qu'il fournisse une solution complète à la résolution de la controverse.

Technique n° 18 : Omission

Omettre des preuves, des publications ou des témoignages contraires. S'ils n'existent pas, ce ne sont pas des faits, et le sujet ne doit pas être couvert.

Technique n°19 : Sang froid

Amener l'opposant à argumenter dans une position difficile et jouer sur sa perte de sang froid pour le décrédibiliser.

Technique n°20 : Expertise

« You don't bite de hand that feeds you », disent les Anglais (vous ne mordez pas la main qui vous nourrit). Créer son propre groupe d'experts et le financer directement ou indirectement.

Technique n°21 : Preuve impossible

Ignorer les preuves présentées par l'opposant comme étant non pertinentes et lui demander des preuves inaccessibles, que ce soit matériellement (non disponibles ou soustraites au regard du public), techniquement (années de recherche) ou financièrement.

Technique n° 22 : Déni

Dénier toute crédibilité ou être extrêmement critique vis à vis de publications, de témoignages ou même de propos officiels d'organes de pouvoir, en les désignant comme des « sources non valides » ou « des éléments sortis de leur contexte ».

Technique n°23 : Fausse preuve

Introduire des éléments contradictoires par rapport à l'argument de l'opposant, au besoin en fabriquant de fausses preuves, par exemple sous la forme d'études scientifiques au protocole particulièrement étudié.

Technique n°24 : Grand Jury

Organiser un grand jury ou des états généraux avec tous les atouts de la consultation la plus large et la plus ouverte qui soient. Neutraliser ensuite les sujets qui fâchent et présenter le rapport final comme étant l'état du consensus général.

Technique n°25 : Diversion et distraction

Créer l'événement ailleurs pour distraire et écarter l'attention du public.

Déniché sur www.contre-la-pensee-unique.org

Tribune Libre : Quelques réflexions sur l'affaire DSK

Il fallait bien que j'en parle moi aussi... pas pour commenter le fond de l'affaire, ni donner notre estimation de la probabilité d'un coup monté ou dire si Dominique Strauss-Kahn est bien homme à commettre un viol... Amateurs de révélations sur les lubies passées ou présentes du président du FMI, ou de scabreuses informations sur les réseaux d'influence qui auraient pu organiser un piège, passez votre chemin.

Je noterai juste :

- que la France est en guerre en Libye, en Afghanistan, et l'était en Côte d'Ivoire il y a à peine plus d'un mois. Et que, sans vouloir relativiser le moins du monde une tentative de viol, des faits bien plus graves et qui ne relèvent pas de l'hypothèse se produisent tous les jours dans ces pays où l'armée française est impliquée, sans avoir la moindre couverture médiatique;

- que le système politique français est incapable de fonctionner sur des idées, mais seulement sur des personnes. Un seul être vous manque, et tout semble s'effondrer. Le PS n'a que des notables, pas de programme crédible, son candidat favori semblant (je dis bien semblant) écarté, ses chances reculent (à moins de croire en Hollande, comme on croirait en la solidité d'un mur fait de flans...);

- que rien ne prouve que Dominique Strauss-Kahn soit politiquement mort. S'il arrivait que l'accusation

s'effondre, et que la thèse d'un piège était avérée, alors tout le scénario se retournerait, et DSK apparaîtrait comme la victime. Bien sûr, ça n'enlèverait pas la réputation que l'homme traîne, de multiples abus sexuels, ni l'affaire liée à l'écrivain Tristane Banon qui pourrait surgir devant les tribunaux (mais avec quelles chances d'aboutir, avec quelles preuves, neuf ans après les faits...). Mais il ne faut jamais enterrer quelqu'un avant qu'il ne soit réellement mort;

- le principe de la présomption d'innocence semble plutôt bien respecté dans ce cas dans l'opinion française (hormis pour Bernard Debré). Mais il n'existe pas, tel que nous le connaissons, aux USA. Et Bernard-Henri Levy peut bien s'en étrangler, c'est au peuple américain de faire ses lois, et à quiconque se rend aux Etats-Unis d'en assumer les risques;



- plusieurs de nos "éminences" ont exprimé plus franchement que jamais leur mépris de classe. Bernard Tapie s'étonne que DSK ait pu foutre en l'air sa carrière pour "une femme de ménage". Bernard-Henri Levy qui s'insurge que le système américain puisse considérer Strauss-Kahn comme un justiciable comme un autre... Des propos qui ont (re-...) fait de lui la risée des internautes, des deux côtés de l'Atlantique;

- le débat sans fin sur les différences de culture entre français et anglo-saxons : en France, on ne parle jamais des affaires de sexe des personnalités politiques, ou si peu, même si l'un d'entre eux était un violeur avéré, l'ombre et le silence règnent. Face à des crimes sexuels, cette omerta est insupportable. Mais pourquoi faudrait-il mettre en avant les relations entre personnes consentantes? Les américains étaient-ils tellement plus honorables d'occuper leur espace médiatique pendant des mois, au profit d'une histoire aussi affligeante et insignifiante qu'était le Monicagate? On aurait pu en rire, si cela n'avait pas été une perte de temps aussi massive pour le gouvernement de l'hyperpuissance... Devons-nous les imiter?

- revoici venus les "J'ai honte d'être français"...Mais pourquoi? Et pourquoi devrait-on penser, comme Kosciuzko-Morizet, que la France est "victime" de cette affaire? En quoi chacun de nous devrait-il se sentir lié, dans son honneur personnel, aux actes d'un homme qui, rappelons-le, n'avait été par le passé qu'élus de la ville de Sarcelles?

- et surtout, cette affaire devrait être un grand poing dans le ventre des théories conspirationnistes. Si le monde est dirigé par la-finance-judéo-protestante-maçonnique-sataniste... comment l'un des hommes les plus puissants du monde peut-il tomber si vite ? Un coup spécialement monté contre lui? La justice américaine a déjà traqué d'autres éminents dominants, de Clinton à Michael Jackson. Mais s'il y a une qualité qu'on ne peut dénier aux complotistes, c'est leur souplesse d'esprit: si DSK est pris dans la tourmente, c'est parce que Le Système a décidé de se débarrasser de lui. Et oui. Quand un dominant domine, cela prouve que le Système existe. Quand un dominant cesse de dominer, c'est encore le Système.

Le complotisme ne perd jamais.

Pablito Waal

La sélection culturelle

A chaque numéro, nous vous proposons une sélection culturelle éclectique, cinématographique, littéraire ou encore musicale.

Cinéma : « *Capricorne One* » de Peter Hyams (1977)

Ce film, œuvre méconnue, est éminemment subversif : à la fin des 1970, les USA s'appêtent à se rendre sur Mars. Au dernier moment, un problème technique fait annuler la mission, officieusement. Les scènes sur Mars retransmises à la population sont en réalité tournées dans un vieux studio de cinéma perdu dans le désert, par les astronautes dont les familles sont retenues en otage par le gouvernement. Ils tentent tout de même de s'échapper...

Livre : « *Thalassa – Psychanalyse des origines de la vie sexuelle* » de Sandor Ferenczi (1924)

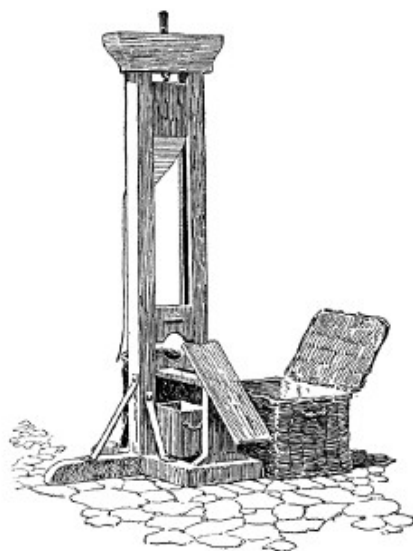
La pensée dissidente n'est pas que politique, elle aussi scientifique, et comme le montre le hongrois Ferenczi dans cet ouvrage, elle peut être magistrale.

Musique : *Johnny Cash (1932 – 2003)*

L'Homme en noir est l'un des poids lourds de la musique US à redécouvrir à travers des titres mythiques tels que « Personnel Jesus » (une reprise), « Ring of fire », ou encore « Hurt » !

« La révolution ne fait que commencer »

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE N'EST PAS TERMINÉE



ELLE NE FAIT QUE COMMENCER

WWW.LA-DISSIDENCE.FR

« **La Révolution Française n'est pas terminée, elle ne fait que commencer** » : voilà ce que l'on peut lire sur la nouvelle affiche de la Dissidence, qui recueille lors sa mise en ligne autant de critiques que d'éloges.

« Trop provocante », « frappant juste » ou « appelant à la violence », cette affiche a au moins le mérite de faire réagir ! Cette affiche vise essentiellement à s'inscrire dans un cadre historique, dans une lignée Française à

l'essence naturellement révolutionnaire. La France d'aujourd'hui nous rappelle en effet qu'une nouvelle nuit du « 4 Aout 1789 » est nécessaire pour mettre fin aux privilèges d'une oligarchie anachronique, et faire de la devise de la République une réalité...

A télécharger sur notre site :

www.la-dissidence.fr

L'album-photos d'un hypocrite



Voici une série de photos que Nicolas Sarkozy aimerait oublier. Elles démontrent, s'il était besoin, le degré d'honnêteté et d'intransigeance du « Président de la République ». Dans la première photo on le voit plaisantant avec Laurent Gbagbo, ex-Président de la Côte d'Ivoire récemment chassé du pouvoir avec l'appui de l'armée Française. Juste en-dessous, vous pouvez contempler cet échange chaleureux avec l'ex-Président Égyptien Hosni Mubarak, également « démissionné » depuis, lors des « révolutions arabes » de cette année. A droite vous trouvez deux photos prises lors de la venue

en 2007 du Guide de la Révolution Libyenne Muammar Kadhafi, qui avait obtenu, entre autre, d'installer sa tente dans le parc de l'Hotel Marigny. La Libye est aujourd'hui l'objet d'une offensive militaire coalisée pilotée par les USA et dans laquelle la France est particulièrement impliquée. La dernière photo de cet « album de l'hypocrisie » présente une chaleureuse embrassade entre Nicolas Sarkozy et Zine el-Abidine Ben Ali, ex-Président de la Tunisie où il avait mis en place un régime oligarchique, récemment chassé du pouvoir par une révolution populaire.

3 Textes fondamentaux pour la Dissidence

La Dissidence s'inscrit dans une perspective historique, nationale et populaire. Son héritage est avant tout celui du Conseil National de la Résistance, et d'une politique s'appuyant sur République forte et démocratique, sur une économie du « réel » face à la finance, sur une société civilisée, humaine, éthique.

Trois textes fondamentaux constituent le « socle de valeurs » sur lequel nous fondons notre action : la

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen ; la Déclaration de Philadelphie ; le Programme du Conseil National de la Résistance.

Nous faisons le choix de publier ces trois textes dans les pages qui suivent, et marquons ainsi notre attachement à un corpus de principes fondamentaux qui guident notre action politique.

• La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789) :

Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution, et au bonheur de tous. En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être Suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen.

Article premier

Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article II

Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

Article III

Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Article IV

La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société, la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

Article V

La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Article VI

La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Article VII

Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminés par la Loi, et selon les formes qu'elle a prescrites.

Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout Citoyen appelé ou saisi en vertu de la Loi doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance.

Article VIII

La Loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une Loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

Article IX

Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne, doit être sévèrement réprimée par la Loi.

Article X

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Article XI

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi.

Article XII

La garantie des droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de

tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

Article XIII

Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les Citoyens, en raison de leurs facultés.

Article XIV

Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs Représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

Article XV

La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration.

Article XVI

Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution.

Article XVII

La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

• La Déclaration de Philadelphie (1944) :

Préambule

En 1944, la Conférence internationale du travail, réunie à Philadelphie, aux Etats-Unis, a adopté une déclaration qui redéfinit les buts et objectifs de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en énonçant notamment les principes suivants :

- le travail n'est pas une marchandise,
- la liberté d'expression et d'association est une condition indispensable d'un progrès continu,
- la pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous,
- tous les êtres humains, quels que soient leur race, leur croyance ou leur sexe, ont le droit de poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel dans la liberté et la dignité, dans la sécurité économique et avec des chances égales.

Cette déclaration, adoptée le 10 mai 1944, à l'unanimité, par les représentants (délégués des gouvernements, des employeurs et des salariés) s'adresse "à tous les humains" et "insiste sur leur dignité. Elle consacre la reconnaissance à l'échelle internationale de l'importance des questions économiques et sociales, et du fait qu'elles sont indissociables des autres aspects des questions internationales" [*La Conquête mondiale des droits de l'homme, Le Cherche-Midi et Unesco, 1998*].

LA DECLARATION DE PHILADELPHIE

Déclaration concernant les buts et objectifs de l'Organisation internationale du Travail
La Conférence générale de l'Organisation internationale du travail, réunie à Philadelphie en sa vingt-sixième session,

adopte, ce dixième jour de mai 1944, la présente Déclaration des buts et objectifs de l'Organisation internationale du travail, ainsi que des principes dont devrait s'inspirer la politique de ses membres.

I

La Conférence affirme à nouveau les principes fondamentaux sur lesquels est fondée l'Organisation, à savoir notamment :

- a) le travail n'est pas une marchandise;
- b) la liberté d'expression et d'association est une condition indispensable d'un progrès soutenu;
- c) la pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous;
- d) la lutte contre le besoin doit être menée avec une inlassable énergie au sein de chaque nation et par un effort international continu et concerté dans lequel les représentants des travailleurs et des employeurs, coopérant sur un pied d'égalité avec ceux des gouvernements, participent à de libres discussions et à des décisions de caractère démocratique en vue de promouvoir le bien commun.

II

Convaincue que l'expérience a pleinement démontré le bien-fondé de la déclaration contenue dans la Constitution de l'Organisation internationale du travail, et d'après laquelle une paix durable ne peut être établie que sur la base de la justice sociale, la Conférence affirme que :

- a) tous les êtres humains, quelles que soient leur race, leur croyance ou leur sexe, ont le droit de poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel dans la liberté et la dignité, dans la sécurité économique et avec des chances égales;
- b) la réalisation des conditions

permettant d'aboutir à ce résultat doit constituer le but central de toute politique nationale et internationale;

- c) tous les programmes d'action et mesures prises sur le plan national et international, notamment dans le domaine économique et financier, doivent être appréciés de ce point de vue et acceptés seulement dans la mesure où ils apparaissent de nature à favoriser, et non à entraver, l'accomplissement de cet objectif fondamental;
- d) il incombe à l'Organisation internationale du travail d'examiner et de considérer à la lumière de cet objectif fondamental, dans le domaine international, tous les programmes d'action et mesures d'ordre économique et financier;
- e) en s'acquittant des tâches qui lui sont confiées, l'Organisation internationale du travail, après avoir tenu compte de tous les facteurs économiques et financiers pertinents, a qualité pour inclure dans ses décisions et recommandations toutes dispositions qu'elle juge appropriées.

III

La Conférence reconnaît l'obligation solennelle pour l'Organisation internationale du travail de seconder la mise en oeuvre, parmi les différentes nations du monde, de programmes propres à réaliser :

- a) la plénitude de l'emploi et l'élévation des niveaux de vie;
- b) l'emploi des travailleurs à des occupations où ils aient la satisfaction de donner toute la mesure de leur habileté et de leurs connaissances et de contribuer le mieux au bien-être commun;
- c) pour atteindre ce but, la mise en oeuvre, moyennant garanties adéquates

pour tous les intéressés, de possibilités de formation et de moyens propres à faciliter les transferts de travailleurs, y compris les migrations de main-d'oeuvre;

d) la possibilité pour tous d'une participation équitable aux fruits du progrès en matière de salaires et de gains, de durée du travail et autres conditions de travail, et un salaire minimum vital pour tous ceux qui ont un emploi et ont besoin d'une telle protection;

e) la reconnaissance effective du droit de négociation collective et la coopération des employeurs et de la main-d'oeuvre pour l'amélioration continue de l'organisation de la production, ainsi que la collaboration des travailleurs et des employeurs à l'élaboration et à l'application de la politique sociale et économique;

f) l'extension des mesures de sécurité sociale en vue d'assurer un revenu de base à tous ceux qui ont besoin d'une telle protection, ainsi que des soins médicaux complets;

g) une protection adéquate de la vie et de la santé des travailleurs dans toutes les occupations ;

h) la protection de l'enfance et de la maternité;

i) un niveau adéquat d'alimentation, de logement et de moyens de récréation et de culture ;

j) la garantie de chances égales dans le domaine éducatif et professionnel.

IV

Convaincue qu'une utilisation plus complète et plus large des ressources productives du monde, nécessaire à l'accomplissement des objectifs énumérés dans la présente Déclaration, peut être assurée par une action efficace sur le plan international et national, et notamment par des mesures tendant à promouvoir l'expansion de la production et de la consommation, à éviter des fluctuations économiques graves, à réaliser l'avancement économique et social des régions dont la mise en valeur est peu avancée, à assurer une plus grande stabilité

des prix mondiaux des matières premières et denrées, et à promouvoir un commerce international de volume élevé et constant, la Conférence promet l'entière collaboration de l'Organisation internationale du travail avec tous les organismes internationaux auxquels pourra être confiée une part de responsabilité dans cette grande tâche, ainsi que dans l'amélioration de la santé, de l'éducation et du bien-être de tous les peuples.

V

La Conférence affirme que les principes énoncés dans la présente Déclaration sont pleinement applicables à tous les peuples du monde, et que, si, dans les modalités de leur application, il doit être dûment tenu compte du degré de développement social et économique de chaque peuple, leur application progressive aux peuples qui sont encore dépendants, aussi bien qu'à ceux qui ont atteint le stade où ils se gouvernent eux-mêmes, intéresse l'ensemble du monde civilisé.

• Le programme du Conseil National de la Résistance (1944) :

II - MESURES À APPLIQUER DÈS LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R. proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

1) Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

2) Afin de veiller au châtement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;

3) Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants de marché noir, l'établissement d'un impôt progressif

sur les bénéficiaires de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'axe et par leurs ressortissants, dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec constitution de ces participations en patrimoine national inaliénable ;

4) Afin d'assurer : l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;

la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ; la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ;

la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;

l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;

le respect de la personne humaine ;

l'égalité absolue de tous les citoyens

devant la loi ;

5) Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique :

l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;

une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des Etats fascistes ;

l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;

le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;

le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales ;

le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

b) Sur le plan social :

le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;

un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ; la garantie du pouvoir d'achat national pour une politique tendant à une stabilité de la monnaie ;

la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;

un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ; la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;

l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accession à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ; une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ; le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste.

c) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.

d) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation.

Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple la continuité de l'action gouvernementale.

L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant.

Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi.

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du C.F.L.N et de son président le général De Gaulle !

En avant pour le combat, en avant pour la victoire afin que VIVE LA FRANCE !

LE CONSEIL NATIONAL DE LA
RÉSISTANCE



la-dissidence.fr

« Perspectives » – 2^{ème} Trimestre 2011
Revue trimestrielle gratuite – Ne peut être vendue

Directeur de publication : Vincent Vauclin

*Éditée par la **D**issidence – Réseau unitaire de la Résistance Française*

*Mouvement Agir pour l'Avenir – Parti des Républicains – Socialisme et Souveraineté
Union Nationale Démocrate – Alternative Populaire – Libertitude*

www.la-dissidence.fr